

LE BOURGET

EN DIRECT

JOURNAL MUNICIPAL

VOTRE ÉTÉ AU BOURGET



3 ■ ÉDITO DU MAIRE

4-7 ■ ACTUALITÉS

- Le budget 2023 validé !
- Pas de RER B les 12, 13 et 14 août !
- Opération Tranquillité Vacances
- La passerelle reliant Le Bourget à Dugny posée cet été
- La résidentialisation avance à Guynemer et au Gai-logis
- Beaucoup de monde à la présentation du projet de Centre Culturel !
- La lutte contre l'habitat indigne : une priorité
- Propriétaires/bailleurs pensez au permis de louer !
- Location saisonnière : il faut vous déclarer

8 ■ VOTRE ÉTÉ AU BOURGET

9 ■ ENFANCE

- 1^{er} Tournoi de football intercentres de loisirs
- Chasse aux œufs au square Charles de Gaulle

10 ■ JEUNESSE

- Un local pour Action Jeunesse
- Vital'Ado d'été

11 ■ SENIORS

- Les sorties de l'été
- Des ateliers pour mieux surfer sur internet

12 ■ SOLIDARITÉ & SANTÉ

- C'était la Fête des voisins
- Canicule : ne restez pas isolés !
- Attention aux moustiques tigres !

13-14 ■ SPORT & ASSOCIATIONS

- Le futur parc sportif olympique prend forme
- La pénurie de maîtres-nageurs pénalise les villes
- Le Bourget à l'assaut des Jeux Olympiques

15 ■ PORTRAIT

- Evelyne Rastoin, une bénévole engagée

16 ■ CULTURE

- Atelier de création numérique à la Médiathèque
- Découvrez l'Égypte ancienne à la Médiathèque
- Retour sur la 3^{ème} édition du Festival Culturel

17-18 ■ RETOURS EN IMAGES

19 ■ EXPRESSION LIBRE



ÉDITO

BEL ÉTÉ AU BOURGET !

L'été est enfin arrivé, apportant avec lui la promesse de journées ensoleillées, de moments de détente et de douces soirées estivales. Comme chaque année, nous ouvrirons notre village d'été, qui se tiendra du 22 au 30 juillet de 14h00 à 19h00 au Square Charles de Gaulle.

Le village d'été devient une véritable tradition, bien ancrée dans notre ville ! Une occasion où nous nous réunissons pour célébrer la saison estivale et profiter pleinement de tout ce que notre ville a à offrir. C'est une période où les rires des enfants résonnent dans les rues, où les terrasses des cafés sont animées de discussions, où le square Charles de Gaulle et les espaces verts en général sont emplis de familles profitant du grand air.

Cette année, nous avons travaillé pour vous offrir le village où vous trouverez sans aucun doute de quoi satisfaire vos envies et celles de vos enfants.

Mais le village d'été, c'est bien plus qu'une simple série d'événements. C'est un moment privilégié pour se retrouver, pour tisser des liens avec nos voisins et pour créer des souvenirs à nos enfants. C'est une période où les barrières sociales s'estompent et où nous célébrons ensemble notre amour pour notre ville.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet événement. Les services municipaux ont tout mis en oeuvre pour faire en sorte que cette 4ème saison du village d'été soit pleine de surprises.

En cette période estivale, je souhaite à chacun d'entre vous de passer de merveilleuses vacances.

... **UNE OCCASION
OÙ NOUS NOUS
RÉUNISSONS POUR
CÉLÉBRER LA SAISON
ESTIVALE ET PROFITER
PLEINEMENT DE TOUT
CE QUE NOTRE VILLE A
À OFFRIR.** ...



Jean-Baptiste BORSALI,
Maire du Bourget
Conseiller métropolitain
Vice-Président de Paris Terres d'Envol

Profitez de ces jours ensoleillés pour vous ressourcer, pour explorer de nouveaux horizons, pour vous relaxer et pour partager des moments de joie avec vos proches. Que ce village d'été soit l'occasion de vous créer des souvenirs précieux.

Je vous attends nombreux au village d'été et lors du concert-bal du 14 juillet et j'espère vous y croiser pour partager ensemble des moments de bonheur et de convivialité. N'hésitez pas à prendre part à toutes les activités proposées et à vous laisser porter par la magie de l'été.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite un été radieux et des vacances inoubliables !

Le Maire,

Jean-Baptiste BORSALI

LE BUDGET 2023 VALIDÉ

Bonne nouvelle : le budget communal 2023 a été validé par le Préfet. Mais suite à la non approbation du budget 2023 par les oppositions, lors du Conseil municipal du 13 avril, la validation du budget 2023 de la commune a pris un peu plus de temps que prévu. On vous explique pourquoi.

Lorsqu'un budget n'est pas voté par les élus, c'est la Chambre Régionale des Comptes (CRC) qui est saisie par le Préfet afin d'étudier le contenu et de faire d'éventuelles recommandations. Il s'agit pour les membres de la CRC de vérifier la sincérité des montants et des prévisions budgétaires proposées par la ville. Ce travail a été réalisé par la CRC au mois de mai et ses recommandations financières ont validé l'essentiel des prévisions budgétaires proposées par la ville, et le travail rigoureux de l'administration. Son rapport a ensuite été transmis au Préfet qui l'a validé. Il est consultable sur le site de la ville www.le-bourget.fr (onglet budget 2023).

Et maintenant ?

La ville récupère ses pleins pouvoirs de décisions budgétaires. Les subventions aux associations ont été votées lors du Conseil municipal du 28 juin et la ville continue d'avancer malgré le contexte financier difficile que connaissent toutes les villes. ■

LE MOT DU MAIRE

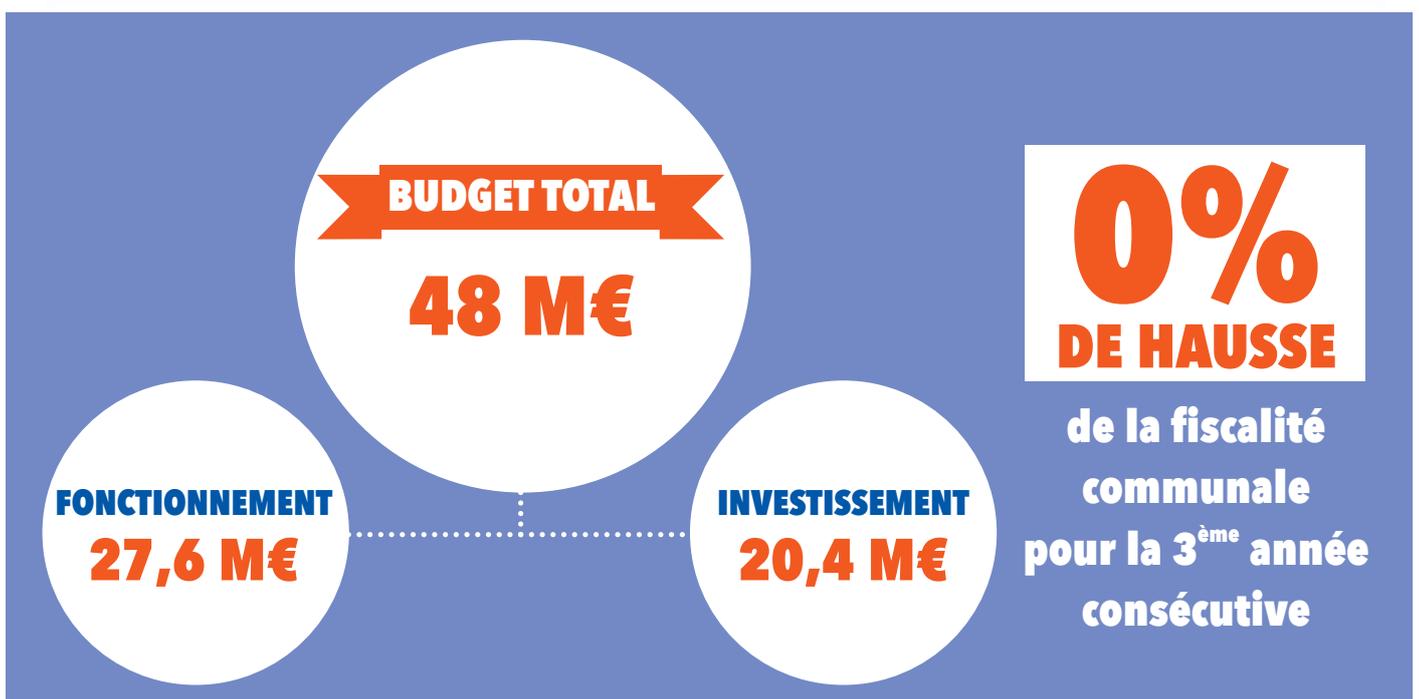
« Je remercie la CRC et les services de la Préfecture pour la qualité des échanges que nous avons pu avoir ces dernières semaines. Le budget a été passé au crible et aucune anomalie n'a été relevée par la CRC. Nous allons pouvoir continuer de travailler au service de tous les Bourgetins. Je tiens également à saluer l'administration et l'ensemble des services pour la qualité du travail fourni. »

Jean-Baptiste Borsali

Pas d'augmentation de la taxe foncière

Il est à souligner que pour la 3^{ème} année consécutive, la ville n'a pas augmenté le taux de la taxe foncière à l'inverse de nombreuses communes de Seine-Saint-Denis. Un engagement maintenu malgré l'inflation et la hausse très importante du coût des matières premières dont l'énergie afin de ne pas pénaliser davantage le budget des Bourgetins.

L'augmentation qui apparaît sur la feuille d'imposition est liée à l'évolution des bases fixées par l'Etat, soit 7,1 %.



PAS DE RER B LES 12, 13 ET 14 AOÛT !

Des travaux entraîneront la fermeture de la ligne entre Paris Gare du Nord et Aulnay-sous-Bois/ Mitry-Claye le **samedi 12**, le **dimanche 13**, et le **lundi 14 août**. Cette interruption permettra la mise en service d'installations utiles au RER B à la Plaine Stade de France, qui viendront compléter les installations de retournement du Bourget mises en service à la suite des travaux de l'été dernier. À travers ces deux opérations, au Bourget en 2022, puis en gare de la Plaine Stade de France cette année, sera créé un dispositif de terminus provisoires permettant de maintenir des trains en cas de coupure des circulations sur certains tronçons de la ligne. Traditionnellement, l'été, la fréquentation diminue en moyenne de 30% fortement dans les trains ce qui n'est pas forcément le cas sur la ligne RER B, deuxième ligne la plus fréquentée d'Île-de-France, avec plus de 1 million de voyageurs par jour.

Des bus de substitution seront mis en place mais la Préfecture de la région d'Île-de-France, Île-de-France Mobilités et Transilien SNCF Voyageurs invitent tous ceux qui le peuvent à reporter leur voyage, en particulier le lundi 14 août. ■



**FERMETURE
DU RER B
DU 12
AU 14 AOÛT.**



Fermeture pour cause de travaux samedi 12, dimanche 13 et lundi 14 août.



Entre gare du Nord et Mitry-Claye et entre Gare du Nord et Aulnay-Sous-Bois en direction de l'Aéroport Paris-Charles de Gaulle.



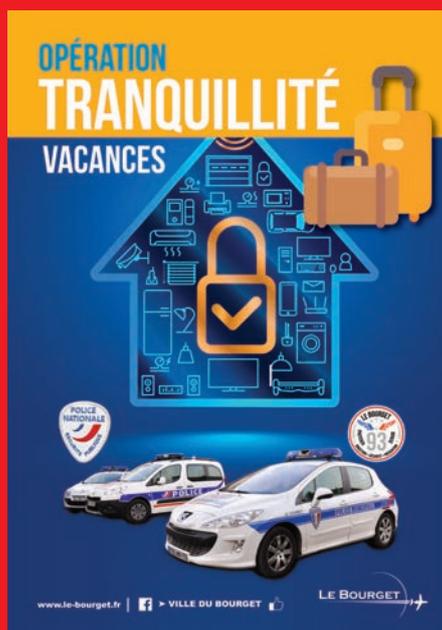
Reportez votre voyage. Plus d'infos sur l'appli Île-de-France Mobilités, transilien.com et autres apps de mobilités.



OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Avec le début de l'été vient le moment des départs en vacances... Si vous quittez Le Bourget, partez serein grâce à l'Opération Tranquillité Vacances. Afin d'assurer la surveillance de votre domicile en votre absence, la Police Municipale, en partenariat avec la Police Nationale, effectuera des passages réguliers dans le cadre de ses patrouilles. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de s'inscrire auprès de la Police Municipale (**formulaire d'inscription téléchargeable sur www.le-bourget.fr**) ou encore auprès du commissariat de La Courneuve. ■

➤ **Police municipale - Square Charles De Gaulle - 01 48 38 82 00**
➤ **Police nationale - Commissariat de La Courneuve - 51 Rue de la Convention, 93120 La Courneuve - Tél. : 01 43 11 77 30**



Le saviez-vous ?

Des bornes de recharge pour les véhicules électriques



Quatre bornes de recharge pour véhicules électriques du réseau Metropolis ont été installées au Bourget sur les parkings de l'hôtel de ville et Elise Deroche. Des places de stationnement réservées exclusivement aux véhicules électriques leurs sont dédiées, afin de permettre aux automobilistes d'effectuer le plein de courant rapidement. Elles sont financées par la Métropole du Grand Paris et accessibles avec ou sans abonnement.

Tarifs sur <https://www.metropolis-recharge.fr/>

LA PASSERELLE RELIANT LE BOURGET À DUGNY POSÉE CET ÉTÉ

La passerelle qui reliera le Parc sportif et scolaire du Bourget à Dugny en passant au-dessus de l'autoroute A1 sera posée **au mois d'août**. Des fermetures nocturnes partielles de l'A1 sont à prévoir. Cet ouvrage est réalisé dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Au Bourget, la passerelle débouchera au cœur du parc et sera accessible par la rue de l'Égalité prolongée et créera un véritable lien avec le quartier de la Comète à Dugny. Elle permettra également d'accéder au Parc départemental Georges Valbon de la Courneuve en quelques minutes seulement. Sa structure sera réalisée en pin Douglas du Morvan, et elle sera réservée aux piétons et cyclistes. Seules les circulations des véhicules d'urgence et de secours seront autorisées. La passerelle sera inaugurée à la rentrée. ■



LA RÉSIDENTIALISATION AVANCE À GUYNEMER ET AU GAI-LOGIS



Accélérer la résidentialisation ! C'était l'un des engagements pris par le Maire Jean-Baptiste Borsali auprès des habitants des quartiers de la Guynemer et du Gai Logis. Ce projet a été présenté aux résidents lors de deux réunions publiques les **13 et 15 juin** en présence du Maire et des représentants du bailleur CDC Habitat. Il consiste notamment à clôturer les accès grâce à l'aménagement de portail avec la mise en place de badges d'accès.

Objectifs : privatiser les accès afin d'améliorer la sécurité dans les espaces communs et les parkings. "La résidentialisation participe à la revalorisation de l'habitat. Il s'agit de créer ce qui n'a pas été prévu à l'origine lors de la conception. C'est une réelle amélioration de la qualité de vie des habitants et je remercie CDC Habitat d'avoir finaliser ce projet tant attendu", explique Jean-Baptiste Borsali. À noter que la mise en place de la résidentialisation à Guynemer sera achevée fin juillet. ■



BEAUCOUP DE MONDE À LA PRÉSENTATION DU PROJET DE CENTRE CULTUREL !

Succès pour la réunion publique de présentation du projet du nouveau Centre Culturel. **Le 30 mai** dernier près de 120 personnes avaient en effet répondu présentes à l'appel lancé par le Maire Jean-Baptiste Borsali. Le projet immobilier et culturel qui doit s'installer à l'angle des avenues Leclerc et Kennedy a été présenté aux habitants qui en ont profité pour poser des questions.



Pour rappel, le projet prévoit la construction d'un bel ensemble architectural de 50 logements intégrant une salle de 260 places assises ou 600 debout et un parking souterrain de 44 places, en lieu et place de l'ancienne boulangerie et de l'ancien garage automobile. Il permettra en outre à la ville de détruire les bâtiments insalubres qui se trouvent sur cette parcelle. ■

LA LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE : UNE PRIORITÉ

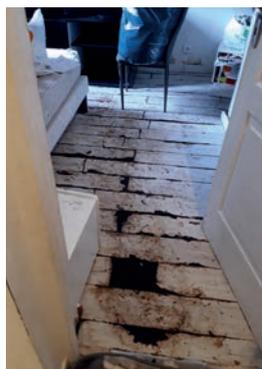
Afin d'améliorer le cadre de vie des Bourgetins et lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, la ville du Bourget s'est dotée de moyens supplémentaires. Un agent a ainsi été affecté au service urbanisme dans le cadre de cette mission.

48 dossiers en cours

Et les résultats sont là puisque 48 dossiers ont d'ores et déjà été ouverts. Selon la législation : constituent un habitat indigne les locaux utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, exposent les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé.



Une fois la visite et les constats effectués, une lettre est envoyée par la mairie au propriétaire afin qu'il réalise les travaux ou aménagements nécessaires. En cas de non réponse les contrevenants s'exposent à une amende. ■



Le saviez-vous ?



Un recensement des graffitis

La ville fait actuellement établir un état des lieux des tags et autres graffitis qui recouvrent certains murs et espaces de la ville. Cela concerne les façades situées sur la voie publique mais également l'habitat privé. Les syndicats de copropriété ou propriétaires privés sont invités à se faire connaître auprès des services techniques de la mairie.



PROPRIÉTAIRES/BAILLEURS PENSEZ AU PERMIS DE LOUER !

... IL EST OBLIGATOIRE
D'OBTENIR UNE AUTORISATION
PRÉALABLE DE MISE EN
LOCATION ...

Dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil, menée par la municipalité du Bourget, pour mettre en location un bien, il est obligatoire d'obtenir une autorisation préalable de mise en location (permis de louer) pour les propriétaires/bailleurs, que ce soit lors d'une mise en location ou d'un changement de locataire.

La demande d'autorisation est obligatoire pour tous les logements, meublés ou non, en habitat collectif ou individuel sur l'ensemble du territoire de la commune du Bourget. Cette mesure a été instaurée par la loi Alur de 2014, et mise en œuvre par la délibération n° 24 du Conseil de Territoire de l'Établissement public territorial Paris Terres d'Envol en date du 8 avril 2019.

À noter que depuis le 1^{er} janvier 2023, les logements ayant une étiquette G dont la consommation est supérieure à 450kWh/m² sont interdits à la location. ■

► Pour en savoir plus et télécharger les documents www.le-bourget.fr



Jusqu'à 10 000€ d'amende.

Des contrôles sont effectués régulièrement par les services de la ville et les contrevenants s'exposent à des amendes en cas de non-respect de la législation.

- Mise en location d'un bien sans remplir les obligations de déclaration **jusqu'à 5000€ d'amende.**

- Mise en location d'un bien sans avoir préalablement déposé une demande d'autorisation **jusqu'à 5000€ d'amende.**

- Mise en location d'un bien en dépit d'une décision de rejet de la demande d'autorisation **jusqu'à 10 000€ d'amende.**



LOCATION SAISONNIÈRE : IL FAUT VOUS DÉCLARER

Vous souhaitez mettre votre bien en location pour une courte durée ? Dans ce cas une simple déclaration auprès des services de la mairie suffit et vous n'avez pas besoin de solliciter un permis de louer. ■

► Plus d'informations sur www.le-bourget.fr

UN BEL ÉTÉ AU BOURGET !

L'été est enfin arrivé et avec lui, la promesse de journées ensoleillées, de moments de détente et de convivialité en famille et entre amis. Cette saison estivale est également l'occasion pour la Municipalité de proposer une multitude d'activités gratuites ou à tarif réduit pour tous les goûts et tous les âges.

UN VILLAGE D'ÉTÉ SAISON 4 AU SQUARE

Le Village d'été va faire son retour du **22 au 30 juillet**. Il sera installé au square Charles de Gaulle et ouvert tous les jours de 14h à 19h. Châteaux, toboggans, pour les enfants, transats et parasols pour les grands. Profitez-en sans modération ! ■



BAL-CONCERT LE 14 JUILLET

Pour la fête nationale, la Municipalité vous donne rendez-vous le vendredi **14 juillet dès 20h30**, sur la place du marché pour le traditionnel bal populaire et spectacle musical. En raison des travaux sur le parc sportif dans le cadre des Jeux Olympiques, il n'y aura malheureusement pas de feu d'artifice cette année. ■

DES SORTIES FAMILIALES GRATUITES À LA MER ET AU VERT

Cette année encore, la Municipalité proposera des excursions familiales gratuites à la mer ou au vert. Voici le programme : Village Nature en Seine-et-Marne le **15 juillet**, Villers-sur-Mer le **22 juillet**, Base de loisirs de Jabelines (Seine-et-Marne) le **29 juillet**, Le Crotoy le **19 août** et Cabourg le **26 août**. **Plus d'infos sur www.le-bourget.fr**. ■



UN PANEL D'ACTIVITÉS POUR LES SENIORS

Vous êtes retraité ? Échappez-vous le temps d'une demi-journée ou d'une journée à la mer, en ville, sur un bateau, au cœur de la nature ou au cours de l'une des sorties nocturnes proposées par le CCAS. N'hésitez pas à vous renseigner et pensez à vous inscrire ! Plus d'informations en page 11. ■



UN ÉTÉ ANIMÉ POUR LES ADOS

Sorties sur les bases de loisirs, tournois sportifs, visites culturelles, sorties au zoo, initiation, nouveautés, surprises et autres découvertes et séjours en Corse et en Catalogne... Les jeunes du Bourget ne vont pas s'ennuyer cet été. Du **10 juillet au 11 août**, une foule d'activités leur sera proposée. Retrouvez le programme page 10. ■



1^{ER} TOURNOI DE FOOTBALL INTERCENTRES DE LOISIRS

Mercredi 31 mai, s'est déroulé le tournoi de football intercentres entre les centres de loisirs Louis Blériot, Jean Jaurès, Jacqueline Auriol et Jean Mermoz sur le tout nouveau terrain synthétique, au parc des sports de la ville. Cet événement a rassemblé pas moins de 190 filles et garçons, avec deux tournois simultanés : l'un pour les 6-8 ans et l'autre pour les 9-11 ans. Dans une démonstration de talent et d'esprit d'équipe, ce sont les élèves des écoles maternelle et élémentaire Louis Blériot qui ont remporté la victoire sur le fil. À la fin du tournoi, une cérémonie de remise des prix a été organisée pour récompenser l'ensemble des participants. Karima Miloudi, Adjointe au maire à l'Enfance et aux Affaires scolaires, a remis aux vainqueurs leurs trophées, médailles et certificats. « L'essentiel est que tous les enfants aient célébré l'esprit de fair-play et fait preuve de camaraderie sur le terrain a souligné l'élue. Bravo à toutes et à tous ! » ■



CHASSE AUX ŒUFS AU SQUARE CHARLES DE GAULLE

Affluence dimanche 23 avril au square Charles de Gaulle, à l'occasion de la chasse aux œufs en présence du Maire et des élus dont Marie-Lyne Da Costa, Conseillère municipale déléguée à la Petite Enfance. Équipés de paniers, les enfants ont arpenté les pelouses du square pour dénicher des milliers d'œufs disséminés aux pieds des arbres, dans l'herbe et dans les bosquets. Ces aventuriers gourmands ont été récompensés avec des ballotins de chocolats. Les Lapino's ont assuré la partie musicale et réchauffé l'ambiance un peu humide ■





NOUVEAU UN LOCAL POUR ACTION JEUNESSE



Samedi 6 mai, le Maire Jean-Baptiste Borsali, le Président du Département de la Seine-Saint-Denis, Stéphane Troussel, l'Adjoint à la Jeunesse, Wail About, et les élus ont inauguré le nouveau local de l'association Action Jeunesse. Situé au 27 rue Édouard Vaillant, cet espace flambant neuf comprend plusieurs salles dédiées aux activités et loisirs, une salle de cours, une salle informatique, une cuisine fonctionnelle ainsi qu'un espace extérieur. Ces installations permettront à l'association de renforcer ses actions que sont l'accompagnement et le soutien en faveur des jeunes Bourgetins. L'association vous donne rendez-vous le samedi 8 juillet pour fêter les vacances. Barbecue et animations pour les enfants sont au programme et même une séance de cinéma en plein air. ■



STAGES VITAL'ADO EN JUILLET ET AOÛT

L'été est là, c'est le moment où jamais de faire le plein d'activités sportives et culturelles pour les jeunes bourgetins ! **Du lundi 10 juillet au vendredi 11 août**, une foule d'activités leur sera proposée : Sorties au Parc Astérix, à l'Atelier des Lumières, à la Tour Eiffel, Visites culturelles à Nausicaa, au zoo de Vincennes, au Palais de la Découverte, à la Cité des sciences, au Musée du Quai d'Orsay, sans oublier les nombreuses sorties dans les bases de loisirs, les activités sportives, les activités sur le Village d'été...



Cette année encore, la Municipalité proposera deux séjours : « Corsica Dream » près d'Ajaccio, pour les 11-13 ans, du 22 au 30 juillet, et « Aventure en Catalogne » à Nice, à destination des 14-17 ans, du 12 au 24 juillet avec de nombreuses activités. ■

➤ **Renseignements et inscriptions :**

Service Jeunesse

(E.E.S. 9 rue Roger Salengro 01 43 11 19 05).

Programme détaillé disponible dans les bâtiments municipaux et sur le-bourget.fr



SORTIES SENIORS

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2023

INSCRIPTIONS AU C.C.A.S. DE 13H À 16H,
86 AVENUE DIVISION LECLERC
À LA DATE INDICUÉE POUR CHAQUE SORTIE*

MARDI 4 JUILLET
JOURNÉE À ROUEN
Tarif : 6,00 €
*Inscription le lundi 26 juin
Départ 7h

VENREDI 7 JUILLET
**SPECTACLE NOCTURNE
À MEAUX**
Tarif : 10,00 €
*Inscriptions le lundi 26 juin
Départ 18h

GRATUIT MARDI 11 JUILLET
JOURNÉE À DEAUVILLE
*Inscriptions le lundi 3 juillet
Départ 7h

GRATUIT JEUDI 13 JUILLET
APRÈS-MIDI CUEILLETTE
*Inscriptions le lundi 3 juillet
Départ 13h

MARDI 18 JUILLET
JOURNÉE À CHARTRES
Tarif : 10,00 €
*Inscriptions le lundi 10 juillet
Départ 7h

JEUDI 20 JUILLET
**APRÈS-MIDI
OPÉRA GARNIER**
Tarif : 10,00 €
*Inscriptions le lundi 10 juillet
Départ 13h

MARDI 25 JUILLET
JOURNÉE À ALÉSIA
Tarif : 10,00 €
*Inscriptions le lundi 17 juillet
Départ 7h

GRATUIT JEUDI 27 JUILLET
JOURNÉE À BERCK
*Inscriptions le lundi 17 juillet
Départ 7h

GRATUIT MARDI 1^{ER} AOÛT
**APRÈS-MIDI
THÉ DANSANT**
*Inscriptions le lundi 24 juillet
14h à la résidence autonomie Aline Marlin

GRATUIT JEUDI 3 AOÛT
**JOURNÉE EN BELGIQUE
À DINANT**
*Inscriptions le lundi 24 juillet
Départ 7h

GRATUIT MARDI 8 AOÛT
JOURNÉE À HONFLEUR
*Inscriptions le lundi 31 juillet
Départ 7h

JEUDI 10 AOÛT
**NOCTURNE
BÂTEAUX-MOUCHES**
Tarif : 9,00 €
*Inscriptions le lundi 31 juillet
Départ 18h

JEUDI 17 AOÛT
**JOURNÉE FESTIVAL
DES FLEURS**
Tarif : 10,00 €
*Inscriptions le lundi 7 août
Départ 7h

GRATUIT MARDI 22 AOÛT
**JOURNÉE
À VILLERS-SUR-MER**
*Inscriptions le lundi 14 août
Départ 7h

JEUDI 24 AOÛT
**APRÈS-MIDI AU CHÂTEAU
DE CHAMPS-SUR-MARNE**
Tarif : 6,50 €
*Inscriptions le lundi 14 août
Départ 13h

MARDI 29 AOÛT
APRÈS-MIDI BOWLING
Tarif : 10,00 €
*Inscriptions le lundi 21 août
Départ 13h

GRATUIT SAMEDI 2 SEPTEMBRE
**NOCTURNE DES GRANDES
EAUX DE VERSAILLES**
*Inscriptions le lundi 21 août
Départ 18h

SENIORS

SORTIES D'ÉTÉ : DEMANDEZ LE PROGRAMME

Le Centre Communal d'Action Sociale a dévoilé son programme de l'été. Au total, ce sont dix-sept sorties en groupe qui auront lieu en juillet et août. Elles permettront aux Bourgetins retraités de profiter pleinement de moments de dépaysement et de découvertes, tout en favorisant le lien social. Au programme : journées à la mer, spectacles, cueillettes, bateaux-mouches... Afin de permettre au plus grand nombre d'y participer, le CCAS propose ces sorties à des tarifs réduits ou gratuites. Plus de détails sur www.le-bourget.fr ■

► **Les inscriptions aux sorties se font auprès du CCAS (86 avenue de la Division Leclerc) les lundis précédant les activités proposées, de 13h à 16h.**

**À LA MÉDIATHÈQUE
LE POINT D'INTERROGATION**
1 Allée André Cadot, 93350 Le Bourget

**ATELIERS NUMÉRIQUES
POUR LES SENIORS**

ATELIERS PROPOSÉS PAR PRÉVENTION RETRAITE ÎLE-DE-FRANCE et ANIMÉS PAR L'ASSOCIATION DELTA7

**LES MARDIS ET VENDREDIS
10 SÉANCES DE 9H30 À 12H**

SEPTEMBRE / OCTOBRE
5/9, 8/9, 12/9, 15/9, 19/9, 22/9, 26/9, 29/9, 3/10 ET 6/10
OU NOVEMBRE / DÉCEMBRE
14/11, 17/11, 21/11, 24/11, 28/11, 1/12, 5/12, 8/12, 12/12, 15/12

Il est recommandé de participer à l'ensemble des séances.

Si les ateliers sont annulés en raison de la pandémie ou de circonstances de même nature, les séances seront reportées.

GRATUIT SUR INSCRIPTION OBLIGATOIRE À LA MÉDIATHÈQUE AU 01 48 38 82 28 OU SUR PRIF.FR ATELIERS BIEN ÊTRE SUR INTERNET

DES ATELIERS POUR MIEUX SURFER SUR INTERNET

La médiathèque "Le Point d'Interrogation" organise des ateliers numériques pour les seniors les **mardis et vendredis de septembre à décembre de 9 h 30 à 12 h**. Ils sont proposés par Prévention Retraite Île-de-France et animés par l'association Delta7. Il est recommandé de participer à l'ensemble des 10 séances. Gratuit sur inscription. Les 5, 8, 12, 15, 19, 22, 26, 29 septembre et 3 et 6 octobre ou 14, 17, 21, 24, 28 novembre et 1er, 5, 8, 12 et 15 décembre 2023 ■

► **Gratuit sur inscription. Médiathèque, 1 allée André Cadot, 01.48.38.82.28.**

UNE EXCURSION BELGE



Le **jeudi 11 mai** la journée à Gand organisée par le CCAS a permis à une cinquantaine de seniors Bourgetins de découvrir cette charmante ville flamande en Belgique, sa célèbre Cathédrale Saint-Bavon, son château des Comtes, son beffroi et de visiter son ravissant centre historique en calèche. Nos seniors ont également profité de l'occasion pour se faire plaisir en faisant du shopping, déguster des gaufres et acheter du chocolat belge. ■



C'ÉTAIT LA FÊTE DES VOISINS

Incontournable rendez-vous de la convivialité, la Fête des Voisins a réuni de nombreux Bourgetins **les vendredis 26 mai et 2 juin**, dans les rues de La Marseillaise, Daniel Dohet, Chevalier de la Barre, du Colonel Moll, Jules Guesde et à la Résidence Adrien Boulanger, autour de tables bien garnies et de barbecues. Elle a permis aux riverains de partager des moments chaleureux au pied des immeubles, dans les jardins ou encore dans la rue, dans une ambiance festive. ■



FORTES CHALEURS : NE RESTEZ PAS ISOLÉS !

Du 1^{er} juin au 15 septembre, la Ville du Bourget met en place son plan de vigilance Canicule. Piloté par le Centre Communal d'Action Sociale,

il permet de prendre soin des personnes âgées isolées et des personnes fragiles en cas de déclenchement d'une alerte canicule par la Préfecture.

Le CCAS effectue un recensement annuel sur la base du volontariat mais il est également possible de s'inscrire de manière individuelle. ■

► *Pour vous inscrire, ou inscrire un proche parent, veuillez contacter le CCAS au 01 43 11 26 70 (ccas@ville-lebourget.fr), ou vous procurer le dépliant et la fiche d'inscription disponible dans tous les bâtiments municipaux et sur le-bourget.fr*



ATTENTION AUX MOUSTIQUES TIGRES !

Avec l'été reviennent les moustiques tigres. Afin d'éviter leur prolifération il est notamment recommandé de **ne pas laisser d'eau stagnante** dans les plantes des jardins et balcons. À noter que l'Agence régionale de santé a fait poser deux pièges pondoirs afin d'effectuer une surveillance entomologique de l'espèce.

PLAN CANICULE 2023

NE RESTEZ PAS ISOLÉS !

0805 80 00 42
7j/7 et 24h/24

La ville du Bourget et les services municipaux sont là pour prendre soin de vous !

www.le-bourget.fr | VILLE DU BOURGET | LE BOURGET

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 05 04 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.santé.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



SPORT & ASSOCIATIONS

LE FUTUR PARC SPORTIF OLYMPIQUE PREND FORME



Le 5 juin, Jean-Baptiste Borsali a accueilli Thierry Meignen, Sénateur de la Seine-Saint-Denis, au Parc sportif et scolaire du Bourget, lors d'une visite du futur site olympique d'escalade et du Cluster des médias des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Ils ont notamment pu visiter les nouveaux tennis couverts, la tribune du nouveau terrain d'honneur actuellement en cours d'achèvement ainsi que le futur gymnase où s'entraîneront les athlètes des épreuves d'escalade. Tous ces équipements financés par l'État à travers la Solideo et les collectivités (**Région Ile-de-France, Métropole du Grand Paris, le Département, Paris Terres d'Envol**) constituent l'Héritage des JOP de Paris 2024 et bénéficieront à tous les Bourgetins avant et surtout après les Jeux au cœur d'un parc entièrement rénové et agrandi de 4 hectares. ■



© SOLIDEO/Luxigon/TVK,OLM,BASE, Urban Eco, Sephia, Igrec,C&E, RR&A, ACCEO,Ville Ouverte, Duval Conseil, ON, B-Headroom

LA PÉNURIE DE MAÎTRES-NAGEURS PÉNALISE LES VILLES

Avoir une piscine sur son territoire est un atout dont peu de communes peuvent se targuer ! C'est le cas du Bourget dont le bassin est très prisé des nageurs bourgetins mais également ceux venus des villes voisines. Seulement voilà, il y a une pénurie de maîtres-nageurs sauveteurs (MNS) sur tout le territoire national et la ville du Bourget y est désormais confrontée. Et le mal est profond puisqu'il manquerait 5000 maîtres-nageurs en France selon le Syndicat National Professionnel des MNS !

Une situation qui fait peser la menace de fermetures temporaires du bassin faute de pouvoir assurer la sécurité des nageurs. "Nous avons lancé une campagne de recrutement car nous avons des postes vacants, afin d'éviter d'avoir à recourir à des fermetures", assure le Maire Jean-Baptiste Borsali. ■





LE BOURGET À L'ASSAUT DES JEUX OLYMPIQUES

Du 5 au 10 août 2024, Le Bourget accueillera les épreuves olympiques d'escalade. Une discipline jeune et en plein essor, sur laquelle la ville compte bien surfer pendant mais surtout après les Jeux.

LA VILLE VEUT CRÉER UN CLUB D'ESCALADE !

À l'issue des Jeux, le mur d'entraînement des athlètes olympiques sera conservé en guise d'Héritage au sein du nouveau gymnase Marie Paradis actuellement en cours de construction. Un équipement exceptionnel dont pourront notamment profiter les jeunes bourgetins mais qui doit également bénéficier à un club résident. C'est pourquoi, la ville souhaite encourager la création d'un club. Alors si vous aimez l'escalade et souhaitez vous investir dans le monde associatif, faites-vous connaître en contactant le Service des sports à l'EES, 9 rue Roger Salengro, 01 43 11 27 42/46. Ensemble partons à l'assaut des JO ! ■



ON A GRIMPÉ À L'ÉCOLE MERMOZ

Judi 15 juin, deux classes de CM1 de l'école Jean Mermoz ont pu s'initier à l'escalade, sur un mur installé par la Ligue Île-de-France d'escalade. Pour l'occasion, Myriam Antoine, Directrice générale de la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade, Solène Piret athlète de l'équipe de France de para-escalade et Vincent Caussé, en charge de l'escalade au sein de Paris 2024, avaient fait le déplacement pour un échange avec les jeunes élèves. ■

LA FÉDÉRATION DE MONTAGNE ET D'ESCALADE EN SÉMINAIRE AU BOURGET

C'est au Bourget que la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) a organisé son séminaire sur le thème de "l'insertion professionnelle par l'escalade" en mai dernier. "C'est un honneur et une fierté d'accueillir les épreuves olympiques d'escalade au Bourget. Nous souhaitons devenir un pôle d'excellence de ce sport en plein essor", a rappelé Jean-Baptiste Borsali, le Maire. ■



EVELYNE RASTOIN IL ÉTAIT UNE FOI



Evelyne Rastoin est une femme dont la vie est marquée par son engagement au sein de la paroisse du Bourget.

Bourgetine depuis toujours, elle a grandi dans une famille catholique pratiquante. Elle a toujours été très attachée à sa foi et a souhaité transmettre cet héritage. C'est ainsi qu'elle a commencé à s'investir, voilà presque 40 ans, dans l'organisation des activités pour les jeunes de sa paroisse. Elle a alors découvert une nouvelle dimension de son engagement, en apportant une aide concrète à ceux qui en ont besoin. « C'est après la naissance de mes enfants, Xavier et Annabelle, que j'ai décidé de m'engager.

Je suis devenue responsable du catéchisme, des professions de foi», explique-t-elle. Elle est très appréciée pour sa pédagogie, sa bienveillance et sa patience. Evelyne partageait son

engagement avec son mari Bruno, décédé en 2020. Ensemble ils se sont aussi beaucoup investis dans la préparation des célébrations, en veillant à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions. « Nous préparions les familles aux baptêmes de leurs enfants et les futurs mariés pour la préparation de leur mariage religieux ou encore l'accompagnement des familles en deuil. Ce rôle a longtemps été occupé par Albert Pelan et son épouse

Georgette ainsi que Josette Raunier ». Ensemble, ils ont passé de nombreuses heures à œuvrer pour leur paroisse et pour leur communauté. C'est donc avec une

grande émotion qu'Evelyne continue aujourd'hui son engagement bénévole, en souvenir de son mari et de leur engagement commun. Aujourd'hui encore, Evelyne est présente au presbytère où elle assure la permanence le jeudi soir, l'accueil d'une soixantaine d'enfants de l'école catholique de Sainte-Marie pour le cathéchisme et une nouvelle mission au Conseil Diocésain. Elle est aussi très attentive aux besoins des prêtres et de son évêque, en leur proposant une aide concrète si nécessaire. Evelyne Rastoin est une femme discrète mais déterminée, qui met son énergie et son temps au service des autres. Elle est une source d'inspiration pour de nombreuses personnes dans sa paroisse, qui saluent son dévouement et son engagement sans faille. ■

... **EVELYNE RASTOIN EST UNE FEMME DISCRÈTE MAIS DÉTERMINÉE, QUI MET SON ÉNERGIE ET SON TEMPS AU SERVICE DES AUTRES.** ...



CULTURE

ATELIERS DE CRÉATION NUMÉRIQUE À LA MÉDIATHÈQUE



La Médiathèque du Bourget organise deux ateliers numériques pour explorer l'univers foisonnant de la création assistée par ordinateur les **vendredis 21 et 28 juillet**, de 14h à 16h. Vous apprendrez à utiliser de nombreux outils et pinceaux dont vous pourrez régler les paramètres : épaisseur du trait, couleur, etc. Ces ateliers sont ouverts à tous à partir de 6 ans. ■

➤ **N'oubliez pas de vous inscrire au 01 48 38 82 28.**



TOUT SAVOIR SUR L'EGYPTE ANCIENNE

Mercredi 26 juillet, la Médiathèque, en partenariat avec la Micro-Folie de Sham, accueillera un nouvel atelier « Découvr'Art ». De 15h à 16h30, explorez les pyramides, les tombeaux des rois et pharaons Égyptiens et autres trésors culturels historiques de ce pays grâce à la réalité virtuelle, sur tablettes et grand écran. Ouvert à tous à partir de 6 ans, l'entrée est libre. ■



La Médiathèque du Bourget sera fermée du 1^{er} au 27 août inclus

Comme chaque année, vous pourrez emprunter des livres que vous pourrez garder plus longtemps. La réouverture au public aura lieu le lundi 28 août.

RETOUR SUR LA 3^{ÈME} ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL

Du 12 au 14 mai, le 3^e Festival Culturel Bourgetin a connu un véritable engouement en attirant des centaines de spectateurs. Pendant trois jours, Le Bourget a vibré au rythme des performances artistiques. Le public a ainsi pu découvrir des œuvres d'art lors du salon d'Arts Formes Couleurs ou encore de l'exposition « Portrait Cubiste » réalisée par les écoliers de la ville en partenariat avec le Musée Picasso, assister à des représentations théâtrales avec le Centre Théâtral du Bourget, être émerveillé par les numéros de cirque de Sham, se laisser transporter par la magie du cirque, bercer par les mélodies des professeurs et des élèves du Conservatoire, la musique pop-rock du CECB, le rap des jeunes artistes de notre ville ou encore le très attendu concert de nos Dames de Cœur. Chacun a aussi pu se laisser emporter par des danses contemporaines du Scorpion Blanc, les danses classiques du Conservatoire et par les danses indiennes



d'Athi Parasakthy. « La réussite de cette 3^e édition est le fruit d'une collaboration étroite entre la municipalité, les artistes et les habitants du Bourget. Merci à toutes et à tous. C'est grâce à vous que ce festival, à l'atmosphère conviviale et chaleureuse où chacun peut trouver son bonheur, existe » a souligné le Maire, Jean-Baptiste Borsali. ■





SOLEIL, FOULE ET PRÉSIDENT AU SALON INTERNATIONAL DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE

Après 4 ans d'absence, le Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace (SIAE) a fait son retour au Bourget lors d'une 54^{ème} édition qui s'est déroulée sous le soleil et la chaleur. "Le SIAE fait partie de l'histoire du Bourget. C'est une véritable fierté et participe largement au rayonnement de notre ville", rappelle Jean-Baptiste Borsali, le Maire, qui a accueilli Emmanuel Macron **le 19 juin**, lors de l'inauguration du salon par le Président de la République. La ville a obtenu une place gratuite pour les enfants de plus de 8 ans scolarisés dans les écoles de la ville afin de leur permettre de découvrir le monde de l'aéronautique et de l'espace. À noter que cette année, les moyens humains mis en place par le SIAE et l'État pour assurer la circulation aux abords du salon avaient été réduits.

LE CONSERVATOIRE CÉLÈBRE QUEEN ET MOZART !

Fin d'année rime avec spectacles pour les élèves du Conservatoire du Bourget. **Vendredi 26 mai**, c'est un concert en hommage au mythique groupe anglais "Queen" qui a été donné dans l'auditorium du Conservatoire.

Samedi 24 juin, c'est dans le hall de l'hôtel de ville que les élèves de la classe de chant musiques actuelles de Sandra Lovisa et des classes de danse de Céline Pirou, ont revisité l'opéra rock "Mozart". Bravo et merci à toutes et à tous !



PLAISIR DE CHINER

La brocante organisée par Episol en partenariat avec la Municipalité sur la place du marché, le **dimanche 4 juin** a rencontré un franc succès. Elle a offert aux Bourgetins et aux visiteurs une occasion idéale de dénicher des trésors cachés et des objets insolites. Les stands colorés, remplis d'une variété d'articles allant des vêtements vintage aux bibelots, en passant par les meubles d'occasion, ont suscité l'intérêt des chineurs et des curieux.



RETOURS EN IMAGES

LE BOURGET SE SOUVIENT

Retours sur les commémorations et hommages qui se sont tenus au Bourget

- 1 Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, dimanche 19 mars.
- 2 Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation, dimanche 30 avril.
- 3 Commémoration du 78^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.
- 4 Commémoration de l'appel du général de Gaulle du 18 juin 1940.



LES MÉDAILLÉS MILITAIRES ET ANCIENS COMBATTANTS EN VISITE À COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES

Jeudi 15 juin, les médaillés militaires et anciens combattants du Bourget se sont rendus à Colombey-les-Deux-Églises où repose le Général de Gaulle. Ils ont visité La Boisserie, la demeure familiale du général et le Mémorial qui lui est dédié, avant de déposer une gerbe sur sa tombe.

LES LIENS ENTRE LE BOURGET ET SA JUELLE AMITYVILLE MIS À L'HONNEUR

Mercredi 7 juin, la Municipalité a accueilli une délégation spéciale de l'American Pipe Band d'Amityville un groupe renommé de cornemuses américain. Venue participer aux commémorations du 79^{ème} anniversaire du Débarquement de Normandie.

Lors de cette rencontre, le Maire, Jean-Baptiste Borsali, s'est vu remettre un drapeau américain. Ce drapeau, chargé d'histoire, avait fièrement flotté sur la colline de Sagamore à Oyster Bay, lieu emblématique abritant la maison de l'ancien Président américain Theodore Roosevelt.

Ce geste symbolique renforce les liens indéfectibles qui unissent Le Bourget à Amityville, sa ville jumelle, ainsi que la relation privilégiée entre la France et les États-Unis.

Pour marquer cette visite, le Maire et un représentant de la délégation ont procédé à un dépôt de gerbes sur le parvis de l'Hôtel de Ville en présence de l'harmonie La Bourgetine et des membres du Comité des Cités Unies du Bourget.





Le retour de la Chambre Régionale des Comptes révèle les mensonges et attaques incessantes des oppositions. Nous avons été confrontés à des critiques infondées visant à discréditer notre action. Ils prétendaient que notre budget était déséquilibré mais son équilibre et sa sincérité n'ont pas été remis en question. Ils ont propagé des mensonges pour semer la confusion mais nous restons déterminés à servir tous les habitants avec responsabilité et transparence. Malgré les obstacles, nous continuerons à travailler pour tous les Bourgetins.

Le groupe de la majorité municipale « Le Bourget, c'est vous ! » Jean-Baptiste BORSALI

Une majorité explosée, des élus qui portent plainte les uns contre les autres, un Maire avec des pouvoirs limités par ses ex-amis et les conclusions attendues de la Chambre Régionale des Comptes. Seuls les travaux des JO font illusion dans une ville au ralenti. Une satisfaction vient d'un avis d'audience du Tribunal Administratif qui aura lieu le 23/06/23 dans l'affaire qui oppose depuis le 18/11/2020, G. Durand à la commune de Le Bourget sur le nombre de caractères de cette tribune.

Liste Une Équipe qui agit pour le Bourget : Catherine Riou, Vincent Capo-Canellas, Johnny Magamootoo, Martine Roué, Gérald Durand, Nikita Frison-Bruno, Thomas Rahal.

Rétablissons les vérités :

Le groupe « ENSEMBLE POUR LE BOURGET » n'est pas lié à la NUPES.

Nous sommes un groupe CITOYEN d'horizons divers (droite, gauche, centre, apolitique...) à l'image de la population bourgetine. Nous avons voté contre le budget 2023 remis en cause par la Chambre Régionale des Comptes, reportant et diminuant ainsi certaines décisions et dépenses du maire à 2024.

Concernant le retard du versement des subventions aux associations, le maire est fautif. Notifié par courrier du Préfet en date du 8 Juin, le maire, avait le pouvoir de les faire voter. Malgré notre insistance, il a fait le choix de ne pas les voter mettant ainsi en péril la continuité de la vie associative bourgetine.

Notre priorité est d'œuvrer pour le bien de la ville et défendre vos droits. Nous continuerons à dénoncer les abus de pouvoir, la gestion opaque des deniers publics (ex. : centre culturel, patrimoine bradé...) et la baisse de la qualité des services publics (sécurité, propreté...).

Bonnes vacances à tous

Liste Ensemble pour le Bourget : Sandy Desrumaux

Khaleel Joomye, Valéry Vannereux, Halim Alout, Dahouhia Berdouk, Cyrille Dupuis, Ingrid Adelaïde-Beaubrun, Denis Desrumaux, Hélène Bunoust, Luis Vaz, Roseline Darcis, Didier Ferrier, Manuella Buval, Abdel Fadili, Margaux Merly, Nathalie Faviez, Corinne Narbonnais.



RESTEZ CONNECTÉS ! www.le-bourget.fr

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023
PLACE DU MARCHÉ

Fête

**DE LA VILLE & DES
ASSOCIATIONS**

à partir
de **12h**

**DÉMONSTRATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES, ANIMATIONS
GRATUITES, INSCRIPTIONS AUPRÈS DES ASSOCIATIONS**

